

1480

VILLE DE TUBIZE



Bulletin d'informations communales ► Juin 2021

MA VILLE **4-5**

La Ville travaille pour vous /	4
État civil / Numéros d'urgence	5

POLITIQUE COMMUNALE **6-11**

Procès-verbaux des Conseils communaux	7-11
Motion Batopin	11

DOSSIER **12-13**

La crise sanitaire de la COVID-19 au sein du CPAS de Tubize	12-13
--	-------

POLITIQUE COMMUNALE **15**

Tribune politique	15
-------------------	----

ENVIRONNEMENT **17**

Le nouveau sac bleu /	17
Opération "J'embellis mon quartier"	17

ESPACE CITOYEN **19**

Appel public à candidatures CCPH / 3 mois de vaccination au centre de Tubize	19
---	----

ACTUALITÉ **21-22**

Inauguration territoire de mémoire / Retraite d'une gardienne de la paix / Fête de l'Europe 2021	21
Agenda	22

**VIVE
L'ÉTÉ !**



espacesanté
pluriel

Prenez RDV
www.espacesantepluriel.be



Bandagisterie



Cardiologue



Chirurgien orthopédiste



Cryothérapie



Dentiste



Diététique



Dispensaire de soins
et infirmier(e) à domicile



Espace Spa & Wellness,
revalidation aquatique &
rééducation en piscine



Espace Sportif -
Dreamteam



Esthéticienne



Kinésithérapeutes, coach
sportif et revalidation



Logopèdes



Médecine générale &
sportive



Neuropsychologue &
Psychologue



Pédicure médicale



Salle de sport privative :

Abonnement trimestrielle pour un groupe de 1-7 personnes
à raison d'une 1 fois par semaine min. Appelez 0473/74.37.29

Éditorial

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Comme le dit un célèbre proverbe, après la pluie vient le beau temps... Depuis plusieurs semaines, l'évolution de la propagation de la COVID-19 semble être ralentie. La situation s'apaise. Des mesures de déconfinement sont prises et nous permettent de reprendre quelques libertés et d'envisager la fin de cette crise bien trop longue...

La campagne de vaccination poursuit son cours et permet d'envisager notre avenir plus sereinement. Le centre de vaccination de proximité de Tubize fonctionne très bien et nous pouvons nous en féliciter. A tous les acteurs, je souhaite dire merci d'avoir rendu cela possible.

Nous pouvons donc être optimistes et espérer passer un été avec moins de contraintes.

Quel que soit notre choix, nous aspirons tous à nous évader, à faire une pause, à profiter de moments de détente, de loisirs, à passer des moments entourés par nos amis, notre famille, à voyager et à nous retrouver! Tant de choses que nous ne pouvons plus faire mais qui redeviennent envisageables. Toutefois, tout n'est pas encore permis. Certains événements, programmés dans les prochaines semaines sont analysés au vu des différents protocoles. Espérons que certaines activités et événements pourront quand même égayer notre été.

Comme annoncé lors du dernier Comité de concertation, certains secteurs pourront reprendre leurs activités. Je pense notamment au secteur culturel. Nous pourrions bientôt à nouveau goûter aux joies d'assister à un concert, de se rendre au théâtre ou au cinéma. Nous sommes tous en manque de culture. Gageons que ce manque soit vite comblé.

Pour en arriver là et ne pas postposer le déconfinement total, je vous demande de consentir à faire encore quelques efforts. Ce n'est facile pour personne. Cela devient long, très long, mais nous sommes à présent près du but. Cela serait dommage de tout gâcher. Respectez les gestes barrières et les mesures prises en Comité de concertation! Et respectez ceux qui ont pour métier de faire appliquer et respecter ces règles. Ayons de la considération pour nos policiers, ces hommes et femmes qui depuis des mois sont sur le terrain à faire respecter les mesures prises par les autorités fédérales, régionales et le Gouverneur. Il ne faut pas oublier qu'ils travaillent pour notre sécurité et notre santé.

Je compte donc sur vous pour faire ces derniers efforts afin de retrouver nos libertés et de profiter de la vie avec les autres.

Bel été à toutes et tous!

Michel JANUTH

Votre Bourgmestre



CONSEIL COMMUNAL

- ▶ **Les membres du Collège communal** (voir ci-contre)
- ▶ **Les membres du Conseil communal** : Jean-Marc ZOCATELLO (RC), Jean-Armand WAUTIER (RC), Lyseline LOUVIGNY (MR), Benoît LANGENDRIES (RC), Pierre PINTE (MR), Maité SAINT-GUILAIN (éB-PS), Guy LECLERCQ-HANNON (éB-PS), Daniel Eeckhout (éB-PS), Hicham EL KROUT (MR), Jean-Pierre FUMIERE (éB-PS), Giovanni CAPIZZI (RC), Marc JONVILLE (RC), Nunzia FONTANAZZA (RC), Annie MEYNEN (RC), Adriana ROCCO (éB-PS), Catherine PAYEN (DéFI), Lise JAMAR (ECOLO), Sophie SIMAL (ECOLO), Samuel D'ORAZIO (MR), Marianne ZAPPONE (RC), Fabian DEKEMPENEER (RC) et Annick BRISON (éB-PS).

LE COLLÈGE

▶ Michel JANUTH

Bourgmestre de Tubize

Personnel, Administration générale, Sécurité, Communication, Relations internationales, Logement, Finances, Grands projets

Contact : 02/391.39.02

michel.januth@tubize.be

▶ Sabine DESMEDT

1^{er} Échevine : Urbanisme, Aménagement du territoire, Développement durable, État civil, Population, Citoyenneté, Affaires patriotiques

Contact : 02/391.39.62

sabine.desmedt@tubize.be

▶ Pierre ANTHOINE

2^e Échevin : Travaux, Mobilité, Lutte contre les Inondations

Contact : 02/391.39.05

pierre.anthoine@tubize.be

▶ Mourad ABDELALI

3^e Échevin : Enseignement, Participation citoyenne, Économie, Emploi, Commerces, Informatique et nouvelles technologies

Contact : 02/391.39.03

mourad.abdelali@tubize.be

▶ Walter BASEGGIO

4^e Échevin : Jeunesse, Sports, Vivre ensemble

Contact : 02/391.39.06

walter.baseggio@tubize.be

▶ Sandra DUMONCEAU

5^e Échevine : Culture, Environnement, Agriculture, Bien-être animal, Famille, Santé, Aînés

Contact : 02/391.39.95

sandra.dumonceau@tubize.be

▶ Frédéric JADIN

Président du CPAS de Tubize

Président du CPAS, Affaires sociales, Accueil de la petite enfance

Contact : 02/390.00.21

frederic.jadin@tubize.be


EDITEUR RESPONSABLE :

Collège communal • Grand Place 1 • 1480 Tubize

Nous remercions Monsieur Guy Leclercq pour ses photos.

CONCEPTION & REALISATION :

UNIMÉDIA Editions sa

Rue Joba 9 • 4053 Embourg 
Tél. 04 224 74 84 info@uni-media.be

La Ville travaille **POUR VOUS**



Trottoirs



La réhabilitation de nos trottoirs se poursuit. C'est la dernière phase pour ce tronçon de la rue de Virginal, avec la pose de dalles alvéolées permettant à l'eau de s'infiltrer dans le sol.

Plantations et pré fleuri



Au Champ de la Haie, la Ville aménage un nouvel espace varié c'est-à-dire une prairie fleurie favorisant la biodiversité.

Au Parcours Vita (cyclo-piéton), nos agents ont fait un nouvel aménagement de plantations mellifères.

Plaine de jeux



La mise en conformité des aires de jeux se poursuit. Le placement de nouveaux jeux fera de nombreux heureux chez nos enfants.

Embellissement de la Ville



Suite à l'exposition à succès de 2019 de l'artiste Giacomo de Pass dans les locaux de notre Centre culturel, l'artiste nous a fait l'honneur de céder deux œuvres afin qu'elles soient exposées dans l'espace public. La première œuvre « La Force de l'Ephémère » a été placée devant notre Centre culturel.

Cimetières



La végétalisation de nos cimetières commence à prendre forme. Ici, à la rue Saint Jean à Clabecq, deux nouveaux nichoirs ont été placés pour le bonheur de nos petits oiseaux.

Le RESPECT est l'affaire de tous !



Les panneaux aux abords des plaines de jeux ou de nos plantations sont à peine placés que ceux-ci font déjà l'objet de dégradations, nous obligeant à les remplacer.

Nous déplorons que l'argent public soit gaspillé de cette manière alors que ces panneaux sont nécessaires pour la sécurité et l'information de tous.

ÉTAT CIVIL

Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi européenne sur la protection de la vie privée et du règlement général sur la protection des données (RGPD), les listes des naissances et des mariages ne peuvent plus paraître dans le 1480 sans le consentement préalable et explicite des personnes concernées.

Sachant que la population apprécie être informée de ces heureux événements, il sera dorénavant demandé aux parents des nouveau-nés ou aux futurs époux de marquer leur accord pour la publication de l'information relative à la naissance ou au mariage.

Si vous avez égaré le formulaire autorisant la publication de la naissance de votre enfant, n'hésitez pas à nous contacter au 0498/31.33.33 ou au 02/355.16.21 ou via accueil.vcc@tubize.be pour marquer votre accord écrit.

NAISSANCES

Principato, Clarissa 28/02/2021
Ahadouch, Mennel 05/03/2021
Van Keer, Lucilia 15/03/2021
D'Hooms, Hugo 17/03/2021
Potart Vanderborgh, Ainsley 24/03/2021
Pires Cabral, Laura 26/03/2021
Marottimuttill, Rajan 30/03/2021
Morano Stas, Izia 07/04/2021
Binnemans, Alexander 08/04/2021
Tmimi Bichri, Yasmin 09/04/2021
Ropers, Lola 11/04/2021
Leclercq, Hugo 16/04/2021
Wauquier, Glenn 19/04/2021
Moreno, Amelia 30/04/2021

DÉCÈS

Vanderheyden, Marie-Thérèse (17/09/1933-05/03/2021)
Letor, Jacqueline Laure Alphonsine Virginie (15/09/1933-06/03/2021)
Dubois, André Jules Désiré (03/10/1931-08/03/2021)
Lanzillotta, Mario (24/04/1930-08/03/2021)
Clavie, Blanche Marie Virginie (26/07/1924-12/03/2021)
Mahauden, Serge Jean Joseph (03/02/1941-12/03/2021)
Decoster, Willy Ernest (28/06/1936-15/03/2021)
Uylenbroeck, Rosette Josephine (19/11/1946-25/03/2021)
Lagnaux, Max Marius (02/03/1933-26/03/2021)
Columbu, Giovanni (13/06/1941-26/03/2021)
Ghamat, Touria (22/11/1961-29/03/2021)
Verhoye, Charles Jules Roger (03/04/1937-30/03/2021)
Lombino, Francesco (22/05/1935-31/03/2021)
Bayer, René Henri Joseph (19/12/1945-01/04/2021)
Devel, Joseph (19/11/1938-03/04/2021)
Laurent, Renée Mathilde Ghislaine (14/11/1928-04/04/2021)
Devroux, Myriam Jeanne-Louise (15/01/1956-06/04/2021)
Haesenne, Nadine Germaine Marcelle Colette (24/11/1945-07/04/2021)
Tordeur, Jeannine Marie (24/01/1947-08/04/2021)
Mertens, Bernard Didier Christian (14/08/1958-09/04/2021)
Persyn, Romain Henri (31/03/1937-12/04/2021)
Debast, Jean Marie Victor Denis (14/01/1949-15/04/2021)
Debusscher, Luc Alphonse Pierre (07/12/1943-16/04/2021)
Van Holderbeke, Pierre Paul Joseph (14/01/1934-17/04/2021)
Lambert, Freddy Jules Maurice (09/07/1930-20/04/2021)
Haezeleer, Jean Joseph Ghislain (09/07/1937-20/04/2021)
Godeau, Liliane Andrée Ghislaine (17/10/1935-21/04/2021)
Fastenaekels, Jozef Marcel (10/10/1932-23/04/2021)
Delsinne, Léonie Francine (27/04/1933-23/04/2021)
Detournay, Nathalie Marcelle Jacqueline (12/05/1968-23/04/2021)
Colpaert, Guy Joseph Philippe (28/01/1943-24/04/2021)
Vastesaegeer, Marthe Léonie Félicienne (12/06/1934-24/04/2021)
Dehaen, Willy Armand François (28/08/1943-24/04/2021)
Pesente, Natalina Assunta Irène (29/12/1922-25/04/2021)
Degreus, Fernande Jeannine (28/03/1917-26/04/2021)
Vandeveld, Maria Lina (16/02/1929-26/04/2021)
Debast, Florentine Jeanne (24/03/1935-28/04/2021)
Dujaquier, Georgette Palmyre Eléonore Renée (14/12/1928-28/04/2021)
Cuvelier, Henriette Jeanne (04/09/1952-29/04/2021)
Clairbaut, Hervé Maurice (02/05/1940-29/04/2021)
Povegliano, Clara (25/05/1926-05/05/2021)

Numéros d'urgence :

Médecins de garde **1733**
 Pharmacies de garde au
0903/99.000 ou via
www.pharmacie.be

1712

Questions
violence

105

Croix Rouge

112

Urgences

101

Police

103

Écoute enfants

070/245.245

Centre anti-poisons

1722

Tempête OU
inondation

1718

Wallonie
urgence sociale

116 000

Child Focus

0800/30.330

Respect Seniors

107

Besoin de parler

0800/32.123

Centre
de prévention
du suicide

0800/98.100

SDS viol

0800/30.030

Violences
conjugales

be alert

INSCRIVEZ-VOUS !

Be-Alert, crée par le SPF et le Centre de Crise, est un système qui vous informe immédiatement par sms, téléphone ou email lors d'une situation d'urgence.

Inscrivez-vous gratuitement via www.be-alert.be/fr/inscrivez-vous. Plus d'infos au 02/355.16.21 ou au 0498/31.33.33

Conseil communal du 8 février 2021 Brève présentation de l'ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du Conseil communal du 14 décembre 2020/20

2. Approbation du procès-verbal du Conseil communal du 11 janvier 2021

3. ASBL Centre Régional d'Intégration du Brabant wallon (CRIBW) – Démission de la déléguée à l'Assemblée générale et au Conseil d'administration – Retrait de décision

Décision de confirmer les désignations de M^{me} WAdriana Rocco en qualité de déléguée effective à l'Assemblée générale du CRIBW et en qualité de candidate administrative.

4. Convention de partenariat entre la Wallonie, représentée par ASBL ENGINE, et la Ville de Tubize pour l'appel à projets CREASHOP-PLUS – Approbation

5. Avenant à la convention pour l'organisation du stage pratique d'exhumation

Ratification de la décision du Collège communal du 22 janvier 2021 approuvant l'avenant à la convention conclue entre la Ville de Tubize et l'AWaP pour la campagne d'exhumation dispensée le jeudi 21 janvier 2021.

6. Convention relative au déneigement de la caserne de pompiers

Décision d'acter la Convention-cadre de partenariat établie entre la Haute École Francisco Ferrer et l'Administration communale.

7. Département des Ressources humaines – Convention-cadre de partenariat – La Haute École Galilée – ECSEDI – ISALT

Décision d'acter la Convention-cadre de partenariat établie entre la Haute École Galilée – ECSEDI – ISALT et l'Administration communale.

8. IPFBW – Marché public – Services postaux 2022 à 2025 – Convention de coopération

Approbation de la Convention de coopération de l'IPFBW SCRL (avenue Jean Monnet 2 à 1348 Louvain-la-Neuve) relative à l'organisation d'un achat groupé dans le cadre d'un marché de services postaux pour les années 2022 à 2025 et qui fait partie intégrante de la présente délibération.

9. F. c/ Ville de Tubize – Citation en intervention forcée – Suite – Ratifications des décisions du Collège communal du 8 et 15 janvier

10. Mobilité – RCCR – Aménagement complémentaire du rond-point «Fabel-ta»

Décision d'établir une zone d'évitement striée via des marques blanches parallèles et obliques dans le zoning «Fabel-ta», devant le monument aux morts du square formant un giratoire entre la rue de l'Atelier et la rue de la Filature.

11. Mobilité – RCCR – Rue de la Croix Rouge – Organisation du stationnement et de la circulation

Décision de prendre les mesures suivantes dans la rue de la Croix-Rouge :

- Abrogation de la mesure de stationnement alterné;
- Abrogation de la mesure d'interdiction de stationner via des lignes jaunes discontinues à l'opposé du n°53;
- Abrogation du stationnement en chicanes comme suit:
 - Du côté pair : en face des immeubles n°2 et n°10 et depuis l'opposé de l'immeuble n°25 à l'immeuble 42;
 - Du côté impair : de l'opposé de l'immeuble n°16 à l'opposé de l'immeuble n°18;
- Établissement d'une zone d'évitement striée autour de l'îlot directionnel;
- Interdiction de la circulation aux véhicules dont la masse en charge dépasse 3,5t, excepté desserte locale.

12. Subvention ICT – Soutien à l'action WELCOME PASS – Report du point

13. Subsidés aux clubs sportifs – Convention RDI 2020–2021 : Décembre – Annulation.

14. Subsidés aux clubs sportifs – Convention RDI 2020–2021 – Facturation mensuelle : Décembre – Tableau rectifié

15. OTP – Comptes annuels de l'exercice 2019 – Approbation

- Total du bilan : 108.204,89€
- Bénéfice de l'exercice : 3.505,20€
- Bénéfice reporté de l'exercice précédent : 953,98€

16. Fabrique d'église Notre Dame Immaculée à Tubize – Compte 2020 – Approbation

- Total de recettes : 17.504,63€

- Total de dépenses : 13.492,38€

- Excédent de l'exercice : +4.012,25€

17. Marché public – Boulevard urbain d'entrée de Tubize – Approbation du mode de passation et du cahier spécial des charges

Décision de charger l'in BW de réaliser un marché public, par procédure ouverte, ayant pour objet le boulevard urbain d'entrée de Tubize, pour un montant estimé à 9.344.970,39€ HTVA, soit 11.307.414,17€ TVAC.

18. Développement et financement du boulevard urbain donnant accès à la zone d'activités économiques sur le site des Forges de Clabecq à Tubize – Approbation du projet de Convention d'assistance à la maîtrise d'ouvrage (in BW)

19. Marché public – PIC 2019–2021 n°10 : Aménagement du chemin Trombleau – Mode de passation et cahier spécial des charges

Décision de charger le Collège communal de réaliser un marché public, par procédure négociée directe avec publication préalable, ayant pour objet le PIC 2019–2021 n°10 : Aménagement du chemin Trombleau, pour un montant estimé à 352.865€ HTVA, soit 426.966,65€ TVAC.

20. Marché public – Couverture wifi dans le cadre de l'appel à projet WIFI4EU – Mode de passation et cahier spécial des charges (2021-01bis)

Décision de charger le Collège communal de réaliser un marché public, par procédure négociée sans publication préalable, ayant pour la couverture wifi dans le cadre de l'appel à projet WIFI4EU, pour un montant estimé à 41.322,31€ HTVA, soit 50.000€ TVAC.

21. Marché public – Fourniture et pose de portails cimetières – Mode de passation et cahier spécial des charges

Décision de charger le Collège communal de réaliser un marché public, par procédure négociée sans publication préalable, ayant pour objet la fourniture et

pose de portails cimetières, pour un montant estimé à 30.000€ HTVA, soit 36.300€ TVAC.

22. Ancienne conciergerie de l'Académie de Musique cadastrée Tubize, 1^{re} division, section D, n°378W

Approbation du projet de bail emphytéo-

tique au profit du CPAS de Tubize, d'une partie du bien cadastré Tubize, 1^{re} division, section D, n°378V et précadastré Tubize, 1^{re} division, section D, n°378W d'une contenance de 2a 70ca.

23. Résidence Jules Trullemans et rue des Frères Verkleeren – Vente des parcelles cadastrées Tubize, 4^e division, section C, n°187C4, n°187E4 et n°187L3 – Approbation des projets d'acte

Approbation des projets d'actes de vente relatifs à la vente de gré à gré, pour l'euro symbolique, des parcelles cadastrées Tubize, 4^e division, section C n°187C4, 187E4 et 187L3 de la résidence Jules Trullemans et la rue des Frères Verkleeren, en 28 lots aux propriétaires des parcelles attenantes.

24. RFI – Acquisition par voie d'expropriation du bien sis boulevard Georges Deryck 49 – Approbation du projet d'acte

Approbation du projet d'acte dressé par le Comité d'acquisition du Brabant wallon relatif à l'acquisition par voie d'expropriation par la Ville de Tubize via sa Régie foncière et immobilière du bien sis boulevard Georges Deryck 49 à 1480 Tubize et cadastré Tubize, 1^{re} division, section A, n°134C9 d'une contenance de 16a 87ca, appartenant à l'État belge. Décision de charger le Comité d'acquisition du Brabant wallon d'authentifier cette opération et de représenter la Ville lors de la signature de l'acte.

25. RFI – Ancienne École de Saintes sise rue de l'École 14 – Maison des associations – Association «Les Trompettistes Saintois» – Approbation du projet de Convention d'occupation

26. RFI – Ancienne École de Saintes sise rue de l'École 14 – Maison des associations – Association «Fanfare Royale et Communale Sainte-Cécile de Saintes» – Approbation du projet de Convention d'occupation

27. Point complémentaire présenté par M. Benoit Langendries – Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Études Techniques et Économique (IGRETEC) – Désignation des délégués au sein de l'Assemblée générale

Le Bourgmestre propose d'attendre la réponse de la Ministre à la demande d'avis transmise par la Ville. Le point est reporté et n'est pas soumis au vote.

28. Divers et questions orales d'actualité

- Question orale de M. Jean-Marc Zocastello concernant l'aide apportée par la Ville de Tubize aux différents problèmes rencontrés par les jeunes (manque de contacts, manque d'activités, problèmes d'étude et décrochage scolaire, problèmes financiers pour ceux qui ont besoin de travailler via des «jobs – étudiants» afin de financer leurs études).

Le Président du CPAS, M. Frédéric Jadin, apporte la réponse suivante : «Sur les 270 RIS octroyés par notre CPAS, 85 le sont dans le cadre du suivi des étudiants. 3 assistants sociaux suivent les parcours de ces étudiants de manière transversale avec les autres services et les assistants sociaux du service social général. Cela est réalisé depuis de nombreuses années. Les premières demandes d'aides relatives à la problématique liée à la pandémie ont été celles des étudiants qui, comme vous le soulignez, ne parvenaient plus à payer leurs frais scolaires à cause de la perte de leur job étudiant! Notre rôle a été de jouer les intermédiaires avec les propriétaires et d'octroyer des aides financières pour permettre à ces étudiants de couvrir leurs frais. Des postes «jobs étudiants» sont proposés régulièrement dans nos services (maison de repos et cuisine). En ce qui concerne le décrochage et les besoins spécifiques, des aides financières ont été apportées pour l'achat de PC portables quand l'état de besoin se justifiait. Des communications ont été faites quant aux aides que certaines ASBL pouvaient apporter : achat de PC moins onéreux, possibilité d'occuper des locaux pour pouvoir étudier, démarches pour pouvoir obtenir une bourse d'étude,... Nous nous sommes penchés longuement sur les besoins des jeunes durant cette crise mais aussi de manière générale en d'autres temps : comment répondre à leurs besoins, à leurs angoisses? Notre collaboration avec l'AMO est fructueuse. Les éducateurs et assistants sociaux relaient les différentes demandes et travaillent de concert. L'AMO n'a jamais arrêté ses activités pendant le confinement et a adapté ses horaires pour que le personnel soit disponible en soirée, les temps de midi et un dimanche par mois. Des projets sont mis en place en collaboration avec l'AMO et le VCC. Certains de ces projets sont en voie de réalisation car les besoins se faisaient sentir, notamment la création d'un Conseil communal des Ados.»

- Question orale de M. Jean-Pierre Fumière relative à la préalerte de crue sur le Hain du 29 janvier 2021

«Monsieur le Président, lors de la législature précédente des travaux importants ont été réalisés par la Ville pour protéger les riverains des débordements des différents cours d'eau qui coulent dans Tubize. Ces efforts en termes de prévention contre les inondations furent considérables et appréciés par tous. Plusieurs Zones d'Immersion Temporaires (ZIT) furent construites en amont de Tubize. Encore faut-il que toutes ces ZIT fonctionnent de façon efficace et soient régulièrement contrôlées par des fonctionnaires désignés. Je fais plusieurs constats et suis inquiet :

- La ZIT du Moulin Brancart à Braine-le-Château n'est toujours pas terminée.

- Un immense parking a été aménagé sur la zone de rétention de la ZIT/UCB à Braine-l'Alleud, réduisant de façon importante la capacité de stockage de cette ZIT.

- La ZIT du Paradis, qui a déjà fait couler beaucoup d'encre, ne fonctionne toujours pas de façon optimale malgré les importants subsides reçus par Braine-l'Alleud de la Province.

Cette situation est intolérable. Si ce n'est déjà fait, le Collège pourrait-il intervenir auprès du Gouverneur, de la Région wallonne, de la Province et de la commune de Braine-l'Alleud pour que les situations dénoncées trouvent une solution rapide? De plus, un appareil Aqualim de surveillance des niveaux de la zone de rétention est installé dans le lac à la ZIT du Paradis. Le Collège pourrait-il interpellier la Direction des cours d'eau non navigables pour obtenir les résultats enregistrés par cet appareil lors des différents épisodes de crue du Hain? Une fois ces résultats obtenus pourriez-vous nous les communiquer? «L'Échevin des Travaux, Michel Picalausa, répond comme suit :» Merci d'être présent sur le terrain, d'être un citoyen vigilant, comme l'était SOS-INONDATIONS. Cela démontre effectivement qu'en matière de lutte contre les risques d'inondations la bataille n'est jamais terminée et qu'il faut rester très vigilant. Effectivement, nous avons connu un épisode pluvieux assez important ces derniers jours, le week-end dernier plus précisément. Tout d'abord, il faut aussi se féliciter des résultats des ouvrages qui ont été réalisés, notamment sur la Senne avec la ZIT du Laubecq, avec la ZIT de Coeurq et d'autres petits ouvrages un peu partout à l'initiative de mon prédécesseur l'échevin de la lutte

contre les risques d'inondations. Je pense effectivement que, sans ouvrages, Tubize aurait eu les pieds dans l'eau, sans doute pas au même niveau que 2010, mais pas loin quand même. Nous étions à plus de 25 m³/s sur la Senne alors qu'en 2010 nous étions arrivés à presque 30 m³/s. Cela situe quand même la situation et aucune inondation à déplorer sauf quelques petits incidents à gauche et à droite. Par contre, je dois partager votre inquiétude pour le Hain. La ZIT du Moulin Brancart n'est pas encore opérationnelle. Elle le sera à partir de fin février. C'est déjà une bonne nouvelle en soi. Par contre, j'avais déjà remarqué, en septembre dernier, que la ZIT dite UCB n'était plus opérationnelle. À cette époque M. Biermez m'avait déjà prévenu qu'effectivement UCB faisait des travaux et que, comme la vanne était envasée, il ne pouvait plus atteindre la vanne pour désenvaser. Ce sera fait lorsque les travaux UCB seront terminés. Nous avons constaté qu'UCB avait construit un nouveau parking sur une grande partie de la zone inondable de cette ZIT qui n'a plus la même capacité de rétention et donc n'est plus un tampon pour Braine-le-Château et Clabecq. Cela est assez catastrophique. Les contacts que nous avons eu avec M. Biermez sont rassurants dans la mesure où il était bien au courant que l'UCB allait récupérer une partie de son terrain pour en faire un parking et donc diminuer ainsi la surface de rétention mais il était aussi convenu qu'un autre espace serait aménagé en compensation de ce qui n'a pas été fait. M. Biermez nous a confirmé qu'effectivement il allait faire appliquer cet accord, soit par la conciliation, soit par la voie de justice, si c'est nécessaire. Donc on compte sur lui par rapport à cela. Quant à la ZIT du Paradis, je crois que nous sommes tous d'accord pour dire que ce n'est pas vraiment une ZIT. C'est plutôt un site merveilleux mais qui n'a certainement pas été étudié avec une vocation spécifiquement liée à la lutte contre les inondations, mais au bénéfice des promeneurs et des riverains de Braine-l'Alleud.

Ce qui est inquiétant, c'est qu'effectivement M. Biermez partage tout à fait notre avis mais qu'il se sent pieds et mains liés et nous a conseillé d'écrire au Ministre directement car le problème est que cette zone a été aménagée avec des moyens de Braine-l'Alleud et de la Province, mais pas de la Région wallonne. Donc, à son niveau, il ne peut pas tellement intervenir. Quant à son mode de fonctionnement, la Province est soi-disant impliquée mais on n'a pas le sentiment qu'il y ait une surveillance assez poussée pour en faire un usage qui favoriserait Clabecq et Braine-le-Château. Nous allons donc écrire au Ministre. Le courrier est prêt. Je l'ai travaillé avec notre nouvel agent de la lutte contre les inondations cette semaine. Je le soumettrai au Bourgmestre avant de l'envoyer. Mais c'est bien vers le Ministre que nous allons nous tourner car effectivement il semble que les moyens publics n'ont pas été utilisés pour l'objectif premier qui était la lutte contre les risques d'inondations. Ceci dit, sur le Hain, nous étions aussi à un niveau inquiétant mais cela n'a pas débordé non plus. Cela veut dire que les autres travaux que nous avons réalisés sur le Hain, à savoir : le pont à la rue des Combattants et le rehaussement des berges à l'avenue du Hain ont aussi un impact positif à ce niveau-là, sans compter les interventions de M. le Bourgmestre par rapport au niveau du canal car c'est toujours là que se trouvent les problèmes. Si le canal est trop haut, on peut faire ce qu'on veut, l'eau du Hain ne va pas s'y infiltrer et donc risque de déborder. Voilà tout ce que je pouvais dire par rapport à cela. Je partage votre inquiétude, mais je pense que des solutions sont à trouver mais qu'il faut rester vigilant en cette matière. «M. le Bourgmestre, Michel Januth, intervient :» Je voudrais ajouter que nous devons appréhender les outils et parfois les outils sont neufs et n'ont jamais et heureusement pu montrer leur pleine capacité de réaction. Il est parfois compliqué pour nous de réagir quand on apprend qu'au niveau de la ZIT du Paradis le point d'écrêtage de la zone du Paradis est à 2,7 m³/s. Je trouve que c'est beaucoup trop élevé. Puisque nous sommes vraiment en amont, cela met vraiment à mal tout ce qu'il y a dans les autres ouvrages d'art en aval. Donc je demanderai que l'on

puisse affiner ce calcul pour retenir, au bon moment et pas trop tôt, les eaux. C'est cela toute la difficulté. Mais ce qui m'inquiète le plus, et je partage vos avis, c'est que dans son courrier M. le Député nous dit que c'est la commune de Braine-l'Alleud qui a la maîtrise de l'ouvrage. Ce n'est même pas la Province qui peut régler la hauteur de la vanne pour retenir les eaux et donc c'est inquiétant. Je pense qu'il y a un gestionnaire du cours d'eau, il y a des ouvrages d'art qui sont construits sur ce cours d'eau et donc c'est le gestionnaire du cours d'eau qui, pour moi, doit avoir la maîtrise de pouvoir agir sur les ouvrages d'art qui sont sur son cours d'eau. Et nous devons interpellier dans ce sens et comme cela, M. Fumière, nous répondons à vos inquiétudes également. «Réponse de M. Fumière :» Merci au Collège d'écrire aux autorités de la Région wallonne pour dénoncer la situation. C'est super important pour les riverains. J'ai trouvé cette situation tellement grave que j'ai interpellé le Gouverneur, en mettant bien entendu la Région wallonne et la Province en copie. J'ai reçu des réponses de M. Bastin qui est en charge des cours d'eau non navigables de la Province, dont les catégories 2. Je ne vous cache pas que les réponses ne me vont pas du tout. Je propose que l'on en parle. On pourrait peut-être aller voir ensemble, sur place. Faire des ZIT c'est une chose, mais les tenir en situation de fonctionnement c'est autre chose.

- Question orale de Mme Annie Meynen concernant le problème de nuisances à l'ancien magasin Belgica

Le rapport de police du 29 06 20 20 faisait état de la nécessité de fermer tous les accès afin d'éviter tout risque d'accident, de faire le nécessaire au niveau de l'entretien afin d'éviter les désagréments aux riverains. À ce jour, rien n'a été fait. Où en est-on dans les démarches auprès du propriétaire ou auprès des autorités compétentes (police de l'environnement...). Lors du Conseil communal de décembre, vous avez également affirmé avoir fait le nécessaire et être en contact avec le Gouverneur et le Procureur du Roi? » M. Michel Januth rappelle que c'est une propriété privée. Ce site pourrait être racheté, ce qui serait une solution pour régler la question.

- Question orale de M^{me} Annie Meynen concernant l'interdiction de stationner pour les camions face aux maisons situées chaussée d'Enghien à hauteur de l'ancien bâtiment Belgica

L'Échevin de la Mobilité, M. Michel Picalausa, propose de supprimer tout stationnement de camions le long de la chaussée d'Enghien.

- Question orale de M^{me} Annie Meynen concernant le panneau publicitaire communal à Saintes

«Ce panneau n'est pas à une distance réglementaire. Une dérogation allait être demandée ou, en cas de refus, le panneau déplacé. Il y a presque 1 an que ce problème subsiste. Qu'en est-il? Quelle est la solution qui sera appliquée et quand?» L'Échevin des Travaux,

M. Michel Picalausa, répond que l'aménagement du panneau est en cours.

- Question orale de M^{me} Annie Meynen concernant la fibre optique Proximus

«Nous souhaiterions plus d'informations à ce sujet. Tout Tubize est-il concerné, y compris les entités faisant partie de Tubize ou cela ne concerne-t-il que le centre-ville? Quand les travaux vont-ils commencer? Dans quel délai sont prévus ces travaux?»

L'Échevin des Travaux, M. Michel Picalausa, répond que tout Tubize est concerné et que les travaux devraient prendre deux ans.

- Question orale de M. Fabian Dekempener concernant la mobilité dans le quartier du Stierbecq

«Quand est-il des aménagements ur-

bains dans le quartier du Stierbecq et, plus précisément, dans le nouveau lotissement de la Ferme Dupont. En effet, lors de l'octroi du permis d'urbanisme pour ces 76 habitations unifamiliales, 20 appartements, 3 surfaces commerciales et 4 logements + 1 centre de jour, il avait été préconisé, par le directeur ff. de la Société Wallonne du Logement de créer un arrêt de bus au sein du lotissement et de créer une piste cyclable séparée de la chaussée, ceci afin d'accéder au centre de Tubize et à la future ZAE de Saintes. Serait-il donc possible d'analyser la possibilité de créer ces aménagements et services préconisés lors de l'octroi du permis?» L'Échevin de la Mobilité, M. Michel Picalausa, répond que ce sont deux points «préconisés» et non «décidés». Il reste attentif au problème.

Conseil communal du 8 mars 2021 Brève présentation de l'ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du Conseil communal du 8 février 2021

2. Informations – Prises de connaissance de deux documents :

-Courrier du cabinet de M^{me} la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics du Gouvernement flamand du 11 février 2021 concernant le projet «SmartMove».

-Arrêté ministériel du 15 février 2021 relatif au budget pour l'exercice 2021 de la Ville de Tubize voté en séance du Conseil communal du 14 décembre 2020.

3. Accueil Temps Libre (ATL) – Approbation de la Convention de collaboration entre la Ville de Tubize et l'Intercommunale Sociale du Brabant Wallon (ISBW) en matière d'accueil extrascolaire et de plaines de vacances – Exercice 2021

4. Centre culturel du Brabant wallon – Approbation du Contrat-programme 2022–2026

5. Personnel communal – Règlement de travail – Projet de modification – Télétravail

Le Programme stratégique transversal de la Ville prévoit à son projet 481 la mise en place d'une procédure permettant aux agents de recourir au télétravail. Dans ce cadre, il convient d'intégrer un chapitre spécifique intitulé «Télétravail» dans le règlement de travail.

6. Personnel communal – Statut pécuniaire – Projet de modification – Télétravail

La Ville souhaite indemniser les travailleurs qui effectuent des prestations de télétravail. Dans ce cadre, il convient d'intégrer une section relative à cette indemnité dans le statut pécuniaire.

7. Personnel communal – Règlement de travail – Projet de modification – Déclaration de confidentialité interne

Afin de respecter le Règlement Général de Protection des Données à caractère personnel, il convient d'adopter une déclaration de confidentialité interne suite au traitement de données à caractère personnel par l'ensemble des membres du personnel communal et d'intégrer celle-ci dans le Règlement de travail.

8. Personnel communal – Statut pécuniaire – Augmentation d'un pourcent des échelles de traitements

Dans le cadre de l'approbation du «Plan de relance économique et social – Impact financier 2020–2021» présentée par le Collège communal, il est prévu une augmentation d'1% sur l'ensemble des échelles barémiques applicables au personnel.

9. Ecopasseurs de la Ville de Tubize – Prise de connaissance du rapport annuel 2020

10. Environnement – « J'embellis mon quartier! » – Approbation de la charte (modèle-type) inhérente à l'opération « J'embellis mon quartier! », laquelle vise à encadrer la végétalisation du domaine public sous l'impulsion d'initiatives citoyennes locales.

11. Environnement – Adoption du règlement encadrant l'octroi d'une subvention communale incitant les ménages à acquérir un dispositif de compostage – Exercice 2021

12. RFI – Financement de la trésorerie – Ligne de crédit – Prolongation 2021 pour un montant de 750.000€ auprès de Belius Banque

13. RFI – Financement de la trésorerie – Ligne de crédit – Prolongation 2021 – Garantie communale

14. Subsidés aux clubs sportifs – Convention RDI 2020–2021 – Facturations mensuelle et trimestrielle : Régularisation de septembre et du 4^e trimestre 2020

15. Subsidés aux clubs sportifs – Convention RDI 2020–2021 – Facturation mensuelle : Janvier 2021

16. Subsidés aux clubs sportifs – Convention RDI 2020–2021 – Facturations mensuelle et trimestrielle : Plan de relance COVID19

17. Marché public – Rénovation du préau de l'école Cheval Bayard – Square Larcier – Mode de passation et cahier spécial des charges

Décision de charger le Collège communal de réaliser un marché public, par procédure négociée sans publication préalable, ayant pour objet la rénovation du préau de l'école Cheval Bayard – Square Larcier, pour un montant estimé à 42.480,80€ HTVA, soit 45.036,01€ TVAC.

18. Marché public – PIC 2019–2021 n°2 – Réaménagement/création d'un cheminement piéton à la rue de la Falize – Mode de passation et cahier spécial des charges n°2M19-185

Décision de charger le Collège communal de réaliser un marché public, par procédure ouverte, ayant pour objet le PIC 2019–2021 n°2 – Réaménagement/création d'un cheminement cyclo-piéton à la rue de la Falize, pour un montant estimé à 657.108,36€ HTVA, soit 795.101,12€ TVAC.

19. Marché public – PIC 2019–2021 n°9 – Création d'un cheminement pour usagers faibles rue des Frères Verkleeren – Mode de passation et cahier spécial des charges n°2M20-036

Décision de charger le Collège communal de réaliser un marché public, par procédure négociée directe avec publication préalable, ayant pour objet le PIC 2019–2021 n°9 – Création d'un cheminement pour usagers faibles rue des Frères Verkleeren, pour un montant estimé à 328.374,03€ HTVA, soit 397.332,58€ TVAC.

20. Marché public – PIC 2019–2021 – Réaménagement des trottoirs et voirie rue Joseph Wauters – Mode de passation et cahier spécial des charges n°2M17-140

Décision de charger le Collège communal de réaliser un marché public, par procédure négociée directe avec publication préalable, ayant pour objet le PIC 2019–2021 – Réaménagement des trottoirs et voirie rue Joseph Wauters, pour un montant estimé à 344.873,43€ HTVA, soit 417.296,85€ TVAC.

21. Plan de cohésion sociale 2020 – Approbation du rapport d'activités et du rapport financier du Plan de cohésion sociale – Approbation du rapport financier Article 20 et modifications du Plan de cohésion sociale

22. Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention – Prolongation 2021

23. Règlement communal relatif à la gestion de la Page Facebook « Ville de Tubize »

Prise de connaissance de l'évaluation de l'application du règlement communal relatif à la gestion de la Page Facebook «Ville de Tubize» tel qu'adopté en séance du Conseil communal du 9 septembre 2019. Adoption du nouveau règlement communal relatif à la gestion de la Page Facebook «Ville de Tubize». Confirmation de la désignation des modérateurs telle qu'approuvée dans le cadre de la décision n° 32 de la séance du 9 septembre 2019.

24. RFI – Appartement dans la «Résidence Bel Air» sis rue Bel Air 145 – Approbation du projet de mandat de gestion aux Habitations Sociales du Roman Païs

25. Point complémentaire présenté par M. Benoit Langendries – Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Études Techniques et Économiques (IGRETEC) – Désignation des délégués au sein de l'assemblée générale – Report

26. Point complémentaire présenté par M^{me} Marianne Zappone – Projet de motion – Projet BATOPIN – Report

27. Divers et questions orales d'actualité

- Question orale de M^{me} Annie Meynen concernant le problème de nuisance à l'ancien magasin Belgica

«Lors du Conseil communal de février, vous nous aviez annoncé une entrevue avec un éventuel repreneur. Pouvez-vous nous dire ce qu'il en est?» L'Échevine en charge de l'Urbanisme confirme qu'un promoteur a introduit un CU n°2 afin de réhabiliter le site.

- Question orale de M^{me} Annie Meynen concernant le Moulin de Saintes

«Lors d'une précédente séance du Conseil communal, vous aviez annoncé que les travaux débuteraient en 2021. A-t-on des informations et une date plus précise?» M. Le Bourgmestre, Michel Januth, confirme que les travaux seront effectués en 2021. La date du début des travaux n'est pas encore connue.

- Question orale de M^{me} Annie Meynen concernant la reprise des travaux et la réouverture du skatepark

L'Échevin en charge du Sport, M. Walter Baseggio, dresse le planning prévisionnel des travaux. Ces derniers devraient être terminés pour l'été.

- Question orale de M^{me} Annie Meynen concernant la possibilité d'installer une plaine de jeux sur la pelouse de l'ancienne école communale

L'Échevin des Travaux, M. Michel Picalausa, précise qu'il est prévu d'installer une plaine de jeux dans le cadre du projet de la Maison des Associations.

- Question orale de M^{me} Annie Meynen concernant le problème d'eau à la rue du Bon Voisin suite à des canalisations vétustes

«Lors du dernier Conseil communal, il avait été annoncé que les travaux étaient prévus en 2021 or la réponse de la SWDE est 'travaux prévus en 2021 voire 2022'. Pouvez-vous nous dire ce qu'il en est et examiner la possibilité de prévoir l'urgence vu que cette situation perdure?» L'Échevin des Travaux, M. Michel Picalausa, mentionne une information écrite reçue de la SWDE: l'eau est consommable et les travaux ont pris du retard du fait des analyses et du fait que les estimations doivent être revues afin de tenir compte d'un futur lotissement.

- Question orale de M. Benoit Langendries concernant le stationnement de remorques à la route Provinciale

«Plusieurs remorques décrochées du camion sont garées le long de la route Provinciale, sur la droite à hauteur du croisement avec la rue du Château. Ces remorques empêchent de voir si une voiture arrive de la droite lorsqu'on est au croisement de la rue du Château et de la route Provinciale. La Ville a-t-elle l'intention d'agir à très court terme avant qu'un accident grave se produise?» Le Bourgmestre, M. Michel Januth, répond que le Collège est intervenu dans ce dossier. La Zone de police a enquêté sur ce dossier mais comme les remorques sont immatriculées à l'étranger, cela prend un peu plus de temps. Sachez néanmoins que notre enquête a porté ses fruits et je remercie la Zone de police Ouest BW pour son excellent travail. De plus, suite à cette situation, des propositions seront faites prochainement au gestionnaire de la voirie afin d'aménager les lieux pour éviter que des véhicules s'y stationnent empêchant la visibilité à la sortie de la rue du Château.

- **Question orale de M. Jean-Marc Zocastello concernant le placement de toilettes publiques – Question retiré**

- **Question de M. Benoit Langendries concernant les infrastructures communales des écoles de Clabecq**

«L'association des parents de l'école Cheval Bayard, vous a adressé un courrier au nom des parents d'enfants fréquentant les différents sites des écoles communales à Clabecq. Elle vous interpelle sur l'état des infrastructures des trois implantations à Clabecq. Je souhaite aborder avec vous les constats dressés par l'association et les difficultés 'de terrain' vécues tant par les professionnels de l'enseignement qui s'occupent quotidiennement de nos enfants que par les parents des enfants scolarisés à Clabecq. Quelles

sont les pistes de solution que vous envisagez de mettre en œuvre rapidement?» L'Échevin de l'Enseignement, M. Mourad Abdelali, estime qu'il est important de développer une collaboration avec l'association des parents. M. Michel Picalausa, Échevin des Travaux, ajoute qu'il entend qu'il y a des problèmes. Il précise toutefois que de nombreux travaux ont été réalisés dans les écoles. Il se rendra sur place pour constater ce qu'il y a à faire et pour planifier les travaux de rénovation.

- **Question orale de M. Benoit Langendries concernant le Contournement Nord**

«J'ai pu lire dans la presse du jour que le projet de contournement serait reporté de deux ans alors qu'il devait débiter cette année, en 2021. Le Ministre Henry

y déclare que le dossier n'est pas totalement prêt. Pourriez-vous nous donner des informations plus précises au sujet de ce dossier? Où se situe réellement le blocage? Est-il vrai que ce dossier est mis à l'arrêt suite à des tensions politiques au sein du Gouvernement wallon?» Le Bourgmestre, M. Michel Januth, répond qu'il a été informé par un journaliste. Il s'est alors renseigné auprès de la Région qui a confirmé que le permis est réalisable en l'état. Il manque toutefois un permis pour aménager un passage sous voie. Cela ne remet pas en question la réalisation du projet. L'Échevine de l'Urbanisme, M^{me} Sabine Desmedt, précise que le passage sous voie est destiné à la circulation du bétail.

Motion Batopin

Lors du Conseil communal du 19 avril, la motion Batopin relative au maintien d'un service minimum en matière de guichets bancaires était présentée et approuvée.

Pourquoi avoir déposé une telle motion?

Depuis plusieurs années, au sein de notre Ville comme dans d'autres localités du Brabant wallon, et plus largement de Wallonie, de nombreuses agences bancaires ont fermé leur porte.

Selon les chiffres de la Fédération belge du secteur financier, entre 2008 et 2018, le nombre d'agences a diminué de 38%. De plus, on recense la suppression de 927 guichets automatiques entre 2016 et 2019. Au sein de notre province, 12 agences ont disparu en seulement 2 ans, entre fin 2017 et fin 2019.

Ces diverses suppressions d'agences et de distributeurs bancaires ont pour conséquence la création de déserts bancaires. Vient aussi s'ajouter une nouvelle forme d'exclusion bancaire. En effet, il ressort que 40% de la population belge a de faibles connaissances numériques. Ce chiffre monte à 75% chez les personnes à faible revenu, avec un niveau de

diplôme peu élevé, et chez les personnes plus âgées.

Suite aux constats posés ci-dessus, à l'initiative de M^{me} Marianne Zappone, avec M. Jean-Marc Zocastello et notre Bourgmestre, M. Michel Januth, cette motion a été déposée.

Quelles sont nos attentes suite au dépôt de cette motion?

Cette motion s'adresse, dans le cadre de leurs compétences respectives, au Parlement fédéral, au Parlement wallon, au Gouvernement fédéral et au Gouvernement wallon. Elle propose plusieurs pistes de réflexions en vue du maintien d'un service minimum en matière de guichets bancaires. L'objectif est de susciter le débat avec l'espoir que des solutions puissent être trouvées.

Les membres du Conseil communal adressent plusieurs demandes aux acteurs concernés:

- Garantir une meilleure lutte contre la désertification bancaire ;
- Veiller à réduire au minimum l'exclusion numérique ;
- Garantir une répartition équilibrée des

distributeurs de billets sur le territoire de la Région wallonne ;

- Entamer une renégociation avec les banques afin que certaines opérations puissent se faire gratuitement ;
- Réfléchir à l'organisation d'une conférence regroupant tous les acteurs dont les Villes et Communes, les représentants des seniors et les associations des consommateurs en vue d'élaborer une charte du service bancaire.

Au moment où nous écrivons ces lignes, la Ville commence à obtenir les premières réponses aux courriers envoyés aux autorités. Affaire à suivre...

**PROCHAINE SÉANCE
DU CONSEIL COMMUNAL**

Le Conseil communal se réunit normalement tous les 2^e lundis du mois. La prochaine séance se tiendra **LE LUNDI 13 SEPTEMBRE À 19H30**. L'ordre du jour et le procès-verbal des Conseils communaux sont consultables sur <https://www.deliberations.be/tubize>.

La crise sanitaire de la COVID-19 au sein du CPAS de Tubize

LE MOT DU PRÉSIDENT FREDERIC JADIN

Tout ce temps, la crise a dû se vivre sur la longueur, de mars 2020 à juin 2021, en raison de la réalité de terrain, tous les services du CPAS ont continué leurs missions en respectant les règles d'hygiène et de distance de sécurité.

Cette crise sanitaire aura bouleversé nos habitudes. Elle restera un moment inédit de notre histoire commune. Je tiens à remercier tous les agents du CPAS qui ont montré une grande faculté d'adaptation, une véritable disponibilité en continuant à remplir leurs missions. Merci à tous les bénévoles actifs mais également à la population pour les élans de solidarité.

Le Siège central

Le télétravail a été et reste la règle. Les entretiens téléphoniques et les échanges par courriel sont la norme. Les horaires d'ouverture du CPAS ont été adaptés en fonction de la crise. Les entretiens sont uniquement sur rendez-vous, sauf urgence.

Mais malgré cette crise sanitaire sans précédent, toutes les demandes d'aide ont été suivies.

Les bénéficiaires ont également reçu des courriers reprenant les numéros utiles. Le Comité Spécial du Service Social (organe des décisions d'octroi des aides sociales) a également été adapté pour fonctionner par vidéo-conférence et les conseillers restent impliqués dans les décisions.

45 personnes se sont présentées au CPAS parce que leur dossier de chômage était bloqué et 20 revenus d'intégration sociale ont été octroyés en avance sur chômage. 17 dossiers de demandes d'aide ont été traités pour des travailleurs indépendants (HORECA, commerces, artistes).

D'un autre côté, les gouvernements fédéral et régional ont octroyé des subsides pour l'aide alimentaire.

La crise sanitaire aura aussi fait découvrir l'épicerie sociale à un plus grand nombre de nos bénéficiaires. En 2020, 371 colis ont été distribués, ce qui représente une aide pour 926 personnes. L'aide aux personnes souffrant de violences conjugales ou intra-familiales est quant à elle plus difficile à chiffrer.



Le Service d'insertion socio-professionnelle

En 2020, 61 bénéficiaires du revenu d'intégration sociale ont été remis au travail via le contrat « article 60 ». 31 ont travaillé au CPAS, 15 à la Ville et 15 ont été mis à disposition d'autres partenaires.

Les étudiants ont été, quant à eux, fortement impactés par la crise, notamment en raison de la perte de leur job d'étudiant. Les entretiens et suivis se sont faits avec eux par téléphone/courriel.

Quelques demandes d'intervention financière pour l'achat d'ordinateurs ont été introduites auprès du service social. Malgré le contexte, le taux de réussite est meilleur que les années précédentes.

27 personnes sont suivies dans le cadre du service d'insertion sociale (SIS). Malheureusement, depuis mars 2020, le SIS ne peut plus organiser d'ateliers. Certains ateliers créatifs sont alors organisés en distanciel avec la préparation de kits livrés chez les participants. En juillet, le potager est réouvert et les ateliers « créatif » et « laine » reprennent en présentiel. Lors de la 2e vague, l'assistante sociale reçoit individuellement chaque bénéficiaire. Les ateliers « laine » s'organisent à nouveau à distance.

De son côté, le service « ILA » (demandeurs d'asile sur le territoire de Tubize) dispose de 7 logements avec une capacité d'accueil de 12 personnes. De nombreuses personnes ne restent que 6 mois car la régularisation ou le refus est rapide. Un isolement très grand s'est installé car les cours collectifs de français se sont arrêtés, les activités ont été supprimées, les rendez-vous ont été annulés, les décisions d'octroi du statut de réfugié postposées. Par conséquent, un contact régulier a été maintenu par l'assistante sociale.

Le Service logement

De mars à juillet 2020, un arrêt quasi-total des nouvelles demandes de logement a été enregistré mais tous les logements étaient bien sûr occupés. Le télétravail était de rigueur pour le service. Disposant actuellement de 32 logements (dépannage et transit), le CPAS a traité, en 2020, 31 dossiers d'« expulsion » et 30 nouvelles familles sont entrées dans nos logements. 90 personnes ont aussi été accompagnées dans le cadre d'une recherche de logements dans le privé.

Le pôle « personnes âgées »

Les assistants sociaux ont téléphoné régulièrement à leurs bénéficiaires afin de les écouter et de les rassurer. Les visites à domicile ont ensuite repris tout en respectant les mesures sanitaires. 5 chauffeurs du service « TAXI-STOP » ont continué leurs missions pendant la crise et 8 habitants bénévoles se sont proposés pour une aide concrète, comme faire des courses.

Le Service des Accueillantes à domicile

Le confinement a été difficile pour les accueillantes sur le plan humain et financier. De mars à juin 2020, les accueils ont été irréguliers. Sachant qu'une accueillante n'est indemnisée que si l'enfant est présent, une indemnisation a été prévue par l'ONE quand un enfant était absent pour cause de quarantaine ou lorsque l'accueillante devait arrêter son activité par précaution.

Sur décision de l'ONE, tous les enfants ont dû obligatoirement retourner chez leurs accueillantes en juillet 2020. Aucun enfant, aucune accueillante n'a été déclaré positif à la COVID-19.



Les Crèches

Les crèches ont maintenu l'accueil des enfants en fonction du taux de présence. Angoisse de contamination, obligation de devoir continuer le travail dans des conditions compliquées, absence de primes, difficultés à faire respecter les mesures sanitaires par les parents, de nombreux facteurs de stress ont traversé la vie des agents de nos crèches. Très inquiets, ils ont parfois malheureusement eu un sentiment d'abandon car les médias ont beaucoup parlé des maisons de repos mais peu des milieux d'accueil.



La maison de repos

Lors de la 1^{re} vague, l'institution a échappé aux contaminations car des mesures de précaution avaient été anticipées. Mises à part les visites et les sorties, les résidents ont pu communiquer avec leurs familles par vidéo-conférence. Des Tubiziens ont bénévolement travaillé à la confection de masques. D'autres ont marqué leur soutien en apportant des pâtisseries, des mots, des dessins, des airs de musique...

Lors de la 2^e vague d'octobre, 35 résidents et 12 membres du personnel ont été déclarés positifs à la COVID-19. Tous les résidents ont été confinés en chambre pendant plus de 3 semaines. La vie dans l'institution s'est organisée en fonction d'un cohortage (mise en place d'une zone d'isolement) réalisé en collaboration avec la protection civile. Les résidents ont pu avoir des visites avec plexiglas et le personnel a tout mis en œuvre pour essayer d'égayé le quotidien des résidents. Des aides psychologiques ont été proposées à ceux qui en ressentaient le besoin. Tous les agents ont été mis à rude épreuve. A présent, tous les résidents ainsi que 70% des membres du personnel ont été vaccinés.



Vaches et bourrache

Dès mars 2020, toutes les activités se sont arrêtées dans les fermes et au potager. La reprise s'est faite en douceur en respectant les mesures sanitaires. Toutefois, la santé mentale de quelques participants a été affectée par la situation sanitaire. L'équipe est restée à l'écoute des agriculteurs et des participants.



Pour le 1^{er} trimestre 2021, la participation a augmenté grâce à une plus grande notoriété du projet (promotion via la RTBF, Facebook, le journal communal de Tubize et le bouche-à-oreille). Le projet a le grand avantage de proposer des activités en extérieur, ce qui est en adéquation avec la situation sanitaire difficile que nous traversons.

Parfums du Monde (PDM)

Restaurant pédagogique - centre d'insertion socio-professionnel

Dans le strict respect des mesures sanitaires et sur base volontaire de l'équipe pédagogique et d'un nombre restreint de stagiaires, Parfums du Monde a pu proposer des plats à emporter du mardi au vendredi midi, en plus des plats préparés pour l'épicerie sociale du CPAS. Cette activité a permis une pratique professionnelle en cuisine. Car, il est évident que dès mars 2020, de nombreuses portes se sont fermées pour les stages et les mises à l'emploi. Heureusement, PDM a continué à travailler avec des structures importantes et a trouvé de nouvelles collaborations.





IMMO-STAR

Agence Immobilière

Achat • Vente • Location • Gestion locative

0494/28.38.88 - 0475/72.88.38

www.immo-star.be

rue des frères Lefort n°12 - 1480 Tubize

COLLEGE ST-FRANÇOIS D'ASSISE

RUE DE MONS, 74 - 1480 TUBIZE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CATHOLIQUE

GÉNÉRAL - TECHNIQUE - PROFESSIONNEL



- **Un accueil personnalisé et à échelle humaine**
- **Une offre d'enseignement complète**

INFORMATIONS :

TÉL. 02 355 83 77 – FAX 02 390 03 33

www.francoisassise.be



Tribune politique



L'intégration des personnes en situation de handicap reste un véritable enjeu de la société. Il y a les petites différences du quotidien, comme les marches que tout le monde ne peut pas monter, les panneaux que tout le monde ne peut pas lire, les difficultés financières, ... Mais il y a aussi le regard des autres.

Le Collège communal a conscience qu'il y a beaucoup à faire afin d'améliorer l'inclusion des citoyens tubiziens en situation de handicap. C'est pourquoi, le Collège, sous la tutelle de l'Échevine de la personne en situation de handicap, a proposé de mettre en place un Conseil Consultatif Communal des Personnes en Situation de Handicap (CCCPH). Ce conseil a pour mandat de mieux faire connaître, comprendre et prendre en compte la situation et les préoccupations des personnes en situation de handicap dans l'entité de Tubize, en vue d'améliorer leur autonomie et leur qualité de vie. En page 19, vous trouverez l'appel public à candidatures pour le CCCPH. Si cette problématique vous touche, si vous souhaitez participer activement à l'amélioration du quotidien des personnes en situation de handicap et que vous répondez aux conditions, n'hésitez pas à vous porter candidat(e).

La Ville a également récemment engagé un Handicontact afin d'aider les personnes qui en éprouvent le besoin dans leurs démarches telles que l'introduction d'une demande de reconnaissance de Handicap, l'obtention d'une carte de stationnement PMR, la recherche de loisirs adaptés, ... Au besoin, notre Handicontact redirige vers le service/organisme le plus adéquat au cœur de son réseau de partenaires.

Vous pouvez joindre notre Handicontact du lundi au jeudi au 0498/31.33.33 ou 02/355.16.21 ou via accueil.vcc@tubize.be. Elle vous aidera par téléphone ou, si nécessaire, reçoit également sur rendez-vous au rez-de-chaussée de la galerie du Passage Champagne.

Pour la majorité EB-PS Ecolo DÉFI

Sandra Dumonceau

ÉCHEVINE DE LA CULTURE, ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE, BIEN-ÊTRE ANIMAL, FAMILLE, SANTÉ, AÎNÉS



Les Conseillers communaux RC ont eu l'occasion de déposer toute une série de questions et de faire des propositions constructives lors du Conseil communal du mois de mai. Ils ont évoqué le sujet du déconfinement dans le secteur culturel, sportif ou encore dans celui de la jeunesse. Des propositions sont sur la table afin de pouvoir à nouveau offrir à nos concitoyens ce qui nous manque tant, c'est-à-dire le besoin de nous revoir au travers d'événements rassembleurs dans le respect des dispositions sanitaires. Nous avons aussi fait la proposition de financer l'installation de détecteurs de CO2 dans toutes les écoles de notre Ville afin d'assurer une rentrée scolaire encore un peu plus sécurisée pour nos enfants. Prenez bien soin de vous.

Pour le groupe RC
Benoit Langendries



Le printemps a été sombre et pluvieux. Les mesures sanitaires limitant nos déplacements ont impacté notre enthousiasme et le plaisir que nous avons de nous retrouver à l'arrivée des beaux jours. A l'heure de recevoir votre « 1480 », c'est l'été qui s'annonce et qui promet la lumière et le soleil si favorables à la bonne humeur.

En politique communale aussi le printemps fut sombre et notre Ville en proie à de vaines polémiques dont on s'interroge du bienfondé pour l'amélioration de votre quotidien à Tubize. Formulons le vœux que l'été profite à la réinstauration d'une dynamique optimiste et efficace pour vos institutions communales !

Pour le groupe MR
Pierre Pinte



www.espacesantépluriel.be
espacesanté
 pluriel

Rue de Mons 159 – 1480 Tubize
 Tél. 02 355 02 05 – info@espacesantépluriel.be



La **cryothérapie**, consiste à exposer le corps à des températures très basses pendant max trois minutes ; elle soulage les douleurs, favorise un sommeil de qualité et accéléré la récupération. Ce traitement n'est plus réservé seulement aux sportifs de haut niveau, elle élimine les amas graisseux responsables bien souvent de troubles circulatoires, et encore tant d' autres bienfaits.

Pour info : Mⁿ Semeraro 0473 74 37 29

Nous nous déplaçons également pour les clubs ou les grands groupes avec notre **cryothérapie mobile**.



OUVERTURE DE PORTE ET SÉCURISATION

Quincaillerie Laurent SIRAUX

Rue de la Déportation 58-60 - 1480 Tubize
www.siriaux-tubize.be
 laurentsiriaux@skynet.be



Tél. 02 355 62 53
 Fax 02 355 08 40
 Gsm 0475 81 97 24



T.V.A. BE 0418.982.788

SofaLight
 by LW Eclairage SA



Le plus beau magasin de luminaires & canapés de votre région

www.sofalight.be - Chaussée de Mons, 771 1480 Tubize

Sofalight c'est le meilleur de l'éclairage intérieur, extérieur, classique et contemporain, des dizaines de salons et canapés de toute taille, mesure dans des centaines de tissus, cuirs et coloris différents

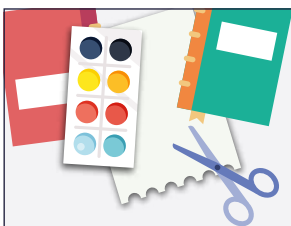
Ouvert du lundi au samedi de 10h00 à 18h00 Sofalight livre et place à domicile Réparation toute marque



Aux Deux Tilleuls

Ecole familiale au centre de Tubize
 Projet d'école citoyenne
 Néerlandais dès la 3^e maternelle
 Classes de dépaysement
 Equipe dynamique et motivée
 Inscriptions toute l'année

Av. G. Petit 25 – 1480 Tubize – 02 355 57 46



*Ateliers linguistiques
 en néerlandais
 dès la 3^{ème} maternelle*

 secretariatsaintes@gmail.com

 www.sacrescoeursaintes.be



Ecole des Sacrés-Cœurs
 Maternelle et Primaire

Rue de la Cure, 39 - 1480 Saintes
 02/355.39.95





À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET, VOUS POURREZ TRIER ENCORE PLUS GRÂCE AU (NOUVEAU) SAC BLEU

Vous avez sans doute reçu la brochure de notre intercommunale in BW à ce sujet dans votre boîte aux lettres.

Dès ce 1^{er} juillet 2021, la collecte des PMC s'élargit et devient la collecte des P+MC. Le changement s'observera surtout à l'intérieur du sac !

Que peut contenir le (nouveau) sac bleu ?

Tout ce qui est autorisé aujourd'hui, et bien plus encore.

Le sac bleu PMC actuel peut accueillir uniquement les bouteilles et flacons en Plastique, les emballages Métalliques et les Cartons à boissons. Viennent à présent s'ajouter tous les autres emballages en plastique, comme par exemple : les rapiers de beurre, les films plastiques emballant les bouteilles d'eau, les pots de yaourt, les barquettes de champignons, les sachets de chips, les tubes de dentifrice, ...

Vous trouverez dans le visuel ci-contre un aperçu de tous les emballages qui peuvent être déposés dans le (nouveau) sac bleu.

Qu'est-ce qui change par rapport à la collecte et au prix des sacs ?

Les dates de collecte ne changent pas, et le prix du (nouveau) sac (0,15€/sac) bleu non plus.

Les anciens sacs PMC restent valables indéfiniment. Pas de problème si vous en avez encore en stock.

Pour plus d'informations : rendez-vous sur www.lenouveausacbleu.be. et inbw.be

Triez vos PMC en un clin d'œil !

EMBALLAGES PLASTIQUES

Bouteilles Flacons

NOUVEAU

Barquettes et rapiers

Pots et tubes

Films, sacs et sachets

EMBALLAGES MÉTALLIQUES

Canettes et boîtes de conserve

Aérosols alimentaires et cosmétiques

Barquettes et rapiers

Couvercles, bouchons et capsules

CARTONS À BOISSONS

CE QUI EST INTERDIT DANS LE NOUVEAU SAC BLEU

- ✗ Emballages composés d'un mix de matériaux (p.ex. une couche de film plastique et une couche de film en aluminium) ne pouvant pas être séparés, comme certaines pochettes de boisson, de compotine ou de nourriture humide pour animaux, ...
- ✗ Les emballages avec bouchon de sécurité enfant
- ✗ Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants
- ✗ Les emballages d'huile de moteur, pesticides, tubes de silicone
- ✗ Les emballages avec une contenance supérieure à 8L
- ✗ La frigolite
- ✗ Autres objets

ATTENTION !

N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs noués (laissez-les en vrac).

N'accrochez rien à l'extérieur du sac.

Les règles pour un bon recyclage

- ✓ Egouttez et videz bien tous les emballages.
- ✓ Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez le bouchon.
- ✓ Entendez le film plastique de la barquette et jetez-les séparément dans le sac.

Encore des doutes sur le tri ?
Rendez-vous sur trionsmieux.be

Ensemble - Trions bien - Recyclons mieux

La Ville lance l'opération « J'embellis mon quartier ! »

Vous êtes un(e) citoyen(ne), un groupe de citoyens, un commerce, une copropriété, un comité de quartier, une école, une association ou une entreprise ? Vous souhaitez participer à l'embellissement de la Ville et renforcer la biodiversité ?

Vous aimeriez développer la convivialité entre voisins en échangeant des conseils de jardinage ?

La Ville encourage la végétalisation du domaine public par une démarche participative. Tout ci-

toyen(ne) tubizien(ne) ou toute organisation peut en effet s'adresser à la Ville afin d'être autorisé(e) à végétaliser un espace public comme, par exemple, le pied d'un arbre, une jardinière, ...

Le formulaire de demande et la charte peuvent être obtenus par mail à info@tubize.be ou par courrier postal à l'adresse Grand'Place 1 à 1480 Tubize. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le 02/391.39.96.





TUBIZE PARTS SERVICE

PRÉPAREZ VOS VACANCES :
Porte-bagages, Porte-vélos, Coffre de toit
VENEZ DÉCOUVRIR NOS PROMOS EN MAGASIN



Tout pour l'auto et l'industrie

329, chaussée de Mons - 1480 TUBIZE
Tél. 02 355 40 78 - Fax 02 355 75 32
tps@tubizeparts.be

CLAES MATERIAUX SPRL

Vous propose tous matériaux de construction.
Venez découvrir notre nouveau choix
de carrelages et dalles de terrasse.

NOUVEAU : Grand choix de dalles de terrasse
en grès Ceram / 2cm

Rue Edgard Bierny 3 - 1460 Virginal | Tél/Fax : **067 64 80 96**

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h
et le samedi de 7h30 à 12h ou sur rendez-vous

Entreprise familiale, service de qualité

Par Sympathie



NOUVEL ESPACE DE VIE À BRAINE-LE-COMTE

MAISONS NEUVES À VENDRE



2^e phase de
construction



à la Lisière du Bois
BRAINE-LE-COMTE

MAISONS
EXPO



MAISONS & PETITS IMMEUBLES



VISITEZ NOS MAISONS EXPO À BRAINE-LE-COMTE

Avenue du Marouset, 15-17

Découvrez deux techniques de construction, traditionnelle et à ossature bois,
des espaces lumineux et confortables

INFOS: 061 53 12 16 | maisons@thomas-piron.eu | www.thomas-piron.eu

Plus de 3 mois de vaccination au centre de proximité de Tubize



Le centre de vaccination a ouvert ses portes le 18 mars. Près de 800 vaccinations sont effectuées tous les jours alors qu'initialement 400 vaccinations par jour étaient prévues. Fin mai, une proportion de 51% de la population tubizienne de plus de 18 ans avait déjà reçu sa première dose. 18% des Tubiziens avaient déjà reçu leurs 2 doses. Une vraie réussite pour les équipes médicales et logistiques qui travaillent quotidiennement.

Tout ne fut pas facile au début car cette situation était nouvelle pour tout le monde. Il a fallu trouver un lieu, créer une équipe médicale ainsi qu'une équipe logistique et trouver un équilibre de travail selon les règles mises en place par l'AVIQ. Mais, petit à petit, les choses se sont mises en place. La Ville a rapidement décidé de mettre le stade Leburton à disposition de l'AVIQ pour qu'un centre de vaccination de proximité y soit organisé. Une fois installé, l'ouverture s'est faite progressivement afin de pouvoir prévenir et régler tous les éventuels problèmes. Après 3 jours de rodage, le centre a trouvé son rythme de croisière et fonctionne de manière optimale.

Le docteur Moreau, médecin en charge des équipes médicales, nous parle de son expérience de mise en place et de gestion du centre de vaccination :

Qui sont les acteurs de cette réussite ?

Lors de l'appel de la Région Wallonne aux Cercles des médecins généralistes, 3 médecins tubiziens se sont portés volontaires afin de participer à la mise en place du centre.

Ils ont alors organisé une équipe médicale et, à l'aide de l'agence Profirst, une équipe logistique. Le recrutement s'est fait en premier lieu de manière local et à plus grande échelle par la suite afin de compléter les équipes.

L'équipe médicale est principalement formée de tubiziens toujours en activité dans le secteur médical ou pensionnés mais souhaitant apporter leur contribution.

L'équipe logistique est constituée d'intérimaires recrutés comme personnel administratif ou steward par l'agence Profirst.

Pour le docteur Moreau, qui est l'une des 3 médecins volontaires, un élément important de la réussite du centre est la cohésion entre les équipes médicales, logistiques mais aussi la Ville de Tubize et les call centers du Brabant wallon, dont celui mis en place par la Ville de Tubize.

Le docteur Moreau nous explique comment fonctionne une vaccination ?

Les citoyens reçoivent tout d'abord une convocation grâce à laquelle ils peuvent prendre un rendez-vous. Ils reçoivent alors une heure bien précise qu'il est important de respecter. Arriver en avance, par exemple, risque de créer des files.

Une fois sur place, la première étape est de remplir un formulaire afin de savoir s'il existe des contre-indications à la vaccination, comme de très gros antécédents allergiques.

Ensuite, le citoyen est pris en charge par un(e) infirmier(ère) dans un box de vaccination permettant discrétion et soins médicaux. Une fois vacciné, une vérification administrative est faite afin de vérifier que les données sont bien encodées, que le statut est « vacciné » et le deuxième rendez-vous est confirmé.

Pour finir, une attente de 15 et 30 minutes est prévue au sein d'une salle d'observation afin de s'assurer qu'il n'y ait pas d'effets secondaires. À l'heure d'aujourd'hui, aucune réaction allergique n'a été signalée au centre de vaccination tubizien.

Pourquoi se faire vacciner ?

L'avis du docteur Moreau est clair. Elle appelle les citoyens à se faire vacciner et espère de tout cœur, qu'avec l'ouverture de la vaccination à tous les âges, les jeunes montreront un engouement à se faire vacciner. Pour les plus âgés, il est important de se protéger. Pour les autres tranches d'âge, elle rappelle que personne n'est à l'abri. On connaît tous quelqu'un qui a été touché sévèrement par la COVID-19 et pas forcément des personnes entrant dans la tranche d'âge à risque. Tant qu'une proportion de 70% de la population ne sera pas vaccinée, retrouver une vie normale sera compliqué. Et de manière individuelle, si l'on souhaite voyager, voir des amis, sortir en soirée, aller à un festival,..., la vaccination risque de devenir nécessaire. La conclusion du docteur Moreau est la suivante : « La vaccination n'est pas une obligation mais une étape importante pour retrouver une vie normale comme on l'a connu ».

Pour leur aide précieuse et leur remarquable dévouement, la Ville de Tubize, son Bourgmestre et son Collège communal, tiennent absolument à remercier M. le Gouverneur et ses services, l'AVIQ, le professeur Englert et son équipe, la Zone de Police Ouest Brabant wallon, le cercle des médecins généralistes de Braine-le-Château - Tubize - Rebecq (CMBTR), le personnel du centre de vaccination, le personnel de la RDI, la Zone de Secours ainsi que le personnel des services de la Ville, à savoir : le service Vie Citoyenne et Communication pour le relais des informations via les médias de la Ville et le numéro d'information COVID-19, le service Travaux pour la mise à disposition et l'installation du matériel et le service interne de prévention pour son analyse et sa disponibilité.

Appel public à candidatures

CCPH - Conseil Consultatif Communal des Personnes en Situation de Handicap

La Ville de Tubize a décidé de créer un Conseil Consultatif Communal des Personnes en Situation de Handicap (CCCPH). Ce conseil a pour mandat de mieux faire connaître, comprendre et prendre en compte la situation et les préoccupations des personnes en situation de handicap dans l'entité de Tubize, en vue d'améliorer leur autonomie et leur qualité de vie.

Pour être membre du CCCPH, il faut :

- Être âgé(e) de 18 ans au moins ;
- Jouir des droits civils et politiques.

Le CCCPH sera composé de maximum 16 personnes dont :

- ▶ Jusqu'à 8 membres, citoyen(ne)s domicilié(e)s dans la Ville de Tubize, siégeant à titre personnel et représentant un vaste éventail de handicaps. Au moins 4 de ces 8 membres doivent être porteurs d'un handicap, les autres doivent bénéficier d'une légitimité pour représenter les intérêts d'une personne en situation de handicap et disposer d'une expérience utile dans ce domaine.
- ▶ Au minimum un membre exerçant son activité professionnelle principale dans un service ayant pour bénéficiaires des personnes en situation de handicap

- ▶ Des représentant(e)s d'associations qui œuvrent en faveur de la promotion et de la défense des intérêts des personnes en situation de handicap, ayant leur siège sur le territoire de la Ville de Tubize et/ou ayant effectivement des activités sur le territoire de la Ville de Tubize. Chaque association présente un membre effectif et un membre suppléant. La demande de candidature doit être accompagnée des statuts de l'association.
- ▶ L'Échevin(e) en charge de la santé et du handicap
- ▶ La personne-ressource au sein des services communaux et un représentant des services administratifs du CPAS.

Vous êtes intéressé(e) et entrez dans les conditions ci-dessus ? Veuillez envoyer votre candidature motivée par courrier à l'attention du Collège communal de Tubize.

Les candidatures doivent parvenir à l'Hôtel de Ville, Grand Place 1 à 1480 Tubize, pour le vendredi 13 août 2021 au plus tard.

Pour plus d'informations :
<https://www.tubize.be/ccph>



Vous désirez insérer une publicité dans cette brochure?

CONTACTEZ MOI !
Denis Lacroix

Gsm : 0497 53 63 44

E-mail : d.lacroix@uni-media.be



📍 Rue Joba 9 – 4053 Embourg
Siège d'exploitation : Rue Edouard Baillon 1 Bte 5 – 6224 Fleurus
☎ 04 224 74 84 – 📠 04 224 23 69
🌐 www.uni-media.be
📘 UNImédia Editions Multimédia
📞 Contact : Jean-Michel Delforge – info@uni-media.be



OUCH BELGIUM ASBL

ASSOCIATION DE PATIENTS

ALGIE VASCULAIRE DE LA FACE CLUSTER HEADACHE

INFORMER

Expliquer les symptômes
et les traitements

SOUTENIR

Les patients
et leurs proches

RASSEMBLER

Pour agir
ensemble



OUCH-BELGIUM.BE





Inauguration territoire de mémoire

Ce 8 mai 2021, la Ville de Tubize est officiellement devenue Ville « Territoire de Mémoire ». C'est un réseau qui rassemble déjà 216 communes, 4 provinces ainsi que le Parlement wallon.

La cérémonie officielle dévoilant la plaque symbolique a été diffusée en direct sur la page Facebook de la Ville. L'ASBL « Territoire de Mémoire », des porte-drapeaux et présidents des différentes sections de l'entité, Sabine Desmedt, Échevine des affaires patriotiques ainsi que notre Bourgmestre étaient présents.

Devenir une Ville « Territoire de Mémoire » est un engagement pour contribuer à la résistance aux dangers et à la propagation des idées d'extrême droite, en transmettant les valeurs démocratiques aux jeunes générations, en sensibilisant les personnels communaux à l'importance du travail de mémoire et en luttant contre toutes les formes d'exclusion.

Une vigilance de tous les instants est indispensable car les formations et partis extrémistes modernisent leur communication, dissimulent leurs intentions sous des slogans réducteurs et des simplifications mensongères. Ils risquent ainsi d'acquiescer une nouvelle respectabilité.

Adhérer au réseau « Territoire de Mémoire », comme l'a souhaité le Collège communal, c'est montrer l'opposition ferme à ces idées et la volonté de préserver la liberté, la paix et les valeurs démocratiques.

Une nouvelle page se tourne... notre gardienne de la paix est à la retraite.

Nous avons souhaité une merveilleuse retraite à notre gardienne de la paix, Daisy.

Le Collège communal est très reconnaissant du travail accompli. Il lui a d'ailleurs offert quelques présents pour marquer cette nouvelle page qui se tourne et la mettre à l'honneur.

Nous la remercions pour tout ce temps aux côtés des enfants, des parents, de l'école et de la Ville avec tant de rigueur et de bienveillance.

Nous lui souhaitons de beaux jours auprès de ses proches en dégustant chaque petit bonheur de la vie.



Fête de l'Europe 2021



Cette année encore, la crise sanitaire ne nous aura pas permis de retrouver nos amis des Villes jumelles de Korntal-Münchingen, Mirande, Scandiano et Vedeà.

A l'initiative de nos amis allemands de Korntal-Münchingen, une cérémonie virtuelle a toutefois été organisée le samedi 8 mai.

Cette rencontre nous a permis de prendre des nouvelles de chacun et de nous remémorer des souvenirs passés.

Outre le discours du Bourgmestre, M. Michel Januth, et les discours de M. Wolf, Bourgmestre de Korntal Münchingen et de l'adjoint au Maire de Mirande, M. Jean-François Darroux, des intermèdes musicaux ont été joués. Le Comité de Jumelage de Tubize, en collaboration avec l'Académie de Musique, a mis à l'honneur un des plus talentueux élèves de l'Académie, lauréat de la catégorie instrumentale du concours « Tubize Chante », Rémy Faidherbes. Quel bel instant musical nous ont offert Rémy et l'Académie !

Cette cérémonie virtuelle, certes conviviale, n'a évidemment rien de semblable aux précédentes éditions des Fêtes de l'Europe que nous avons pour coutume de célébrer à Tubize et dans nos Villes jumelles.

Mais nous avons, malgré tout, fêté l'Europe et rappelé l'importance de cet ouvrage qu'est la construction européenne. Ses pères bâtisseurs l'ont fait naître. Nous, comme de nombreux autres acteurs, tentons modestement de la faire vivre et évoluer pour l'avenir de nos enfants. Agissons pour une jeunesse heureuse dans une Europe unie !



Sous réserve des conditions liées à la COVID-19

JUIN

- ▶ **Du samedi 19 juin au lundi 27 septembre**
Kunsten Route(s) des arts
02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be
- ▶ **Du vendredi 25 au lundi 28 juin**
Kermesse Saint-Jean à Clabecq
02/391.39.24 ou www.tubize.be
- ▶ **Du vendredi 25 juin au jeudi 1er juillet**
Exposition de la Fabrique de Soi au Centre
Culturel de Tubize
02/355.04.76 ou www.lafabriquedesoi.be

JUILLET

- ▶ **Du mardi 20 juillet au lundi 30 août**
Place aux Artistes - Cinéma, théâtre et
concerts
02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be

AOÛT

- ▶ **Lundi 2 août de 17h à 19h30**
Don de sang à l'école « Arc-en-Ciel »
0800/92.245 ou www.donneurdesang.be
- ▶ **Mercredi 4 août de 16h30 à 19h30**
Don de sang à l'école « Cheval Bayard »
0800/92.245 ou www.donneurdesang.be
- ▶ **Lundi 23 août de 16h30 à 19h30**
Don de sang à l'école « Renard 2 »
0800/92.245 ou www.donneurdesang.be



AVIS AUX ASSOCIATIONS BOOSTEZ VOS ÉVÉNEMENTS !

Votre association est tubizienne et vous souhaitez la valoriser ou promouvoir vos événements ?
Rien de plus simple !

Deux possibilités s'offrent à vous :

- ▶ **1. dans notre bulletin communal :**
Le prochain exemplaire sera distribué le 26 août 2021. Les articles (maximum 700 caractères – espaces et sauts de ligne compris) OU les informations de votre événement (date, heure, lieu, ...) doivent donc **impérativement nous être envoyé avant le 12 juillet 2021**. Attention, les publications se font sous réserve de place disponible.

- ▶ **2. sur la Page Facebook et le site de la Ville :**

Seules vos affiches y sont publiables.

Il vous suffit de nous faire parvenir les coordonnées de votre association, les informations de votre événement (date, heure, lieu, ...) ainsi que votre affiche en haute qualité et format jpeg. Votre demande devra être envoyée au plus tard le 15 du mois qui précède le mois de publication souhaité.

Attention ! Seuls les événements ponctuels et organisés sur le territoire tubizien seront publiés.

Dans tous les cas, envoyez les coordonnées de votre association et votre demande avec l'article ou l'affiche souhaité au service Vie Citoyenne et Communication via info@tubize.be.

VILLE DE TUBIZE Centre Culturel de Tubize
THEATRE DU GYMNASSE

KUNSTEN ROUTE(S) DES ARTS
6 PARCOURS ARTISTIQUES

DU 19 JUIN AU 27 SEPTEMBRE 2021

124 Bd. Georges Deryck, 1480 Tubize
Centre culturel de Tubize - Théâtre du Gymnase

02/355.98.95 // www.tubize-culture.be
centre.culturel.tubize@skynet.be

GRATUIT

WWW.KUNSTENROUTESDESARTS.BE

Tubize fait place aux Artistes !

Au menu cette année : du cinéma, du théâtre et des concerts.

Le programme sera prochainement disponible sur notre site internet.

SUR PRÉSENTATION DE CE GUIDE , UNE REMISE DE 5% VOUS SERA ACCORDÉE SUR VOTRE DEVIS

DE COSTER D. ET FILS

SPRL

ENTREPRISE AGRÉÉE ET AFFILIÉE CSTC

TOITURE DE A à Z / CHARPENTE / PLATEFORME / CHEMINÉE / ROOFING / PAVAGE



Appelez-nous

0475 27 73 03

TOITURE

SANITAIRE



DÉBOUCHAGE / CAMÉRA / DÉTECTION D'ODEUR



DE COSTER D

RUE D'ITRE, 17 - 1480 TUBIZE - TÉL. 02 355 03 59
WWW.DE-COSTER.BE - de_costerd@skynet.be

*Profitez des conditions estivales
pour vendre votre bien**

*Demandez l'évaluation
gratuite et réaliste*

02 390 00 00



**SELECT
IMMO**

www.selectimmo.be



facebook.com/selectimmo



[Select.immo](https://select.immo)

** voir conditions en agence*



Les
confluents
Côté Rivage

La qualité de vie, un investissement de plus en plus rentable.

Loin du bruit et des embouteillages, votre prochain investissement n'est qu'à 20 min. de Bruxelles en train. Plus précisément à Tubize, le nouveau « place to be » du Brabant Wallon, dans un nouveau projet qui retient toute l'attention : les Confluents Côté Rivage. Un ensemble d'appartements neufs, tous avec cave, terrasse et parking, à quelques pas des commerces et quelques brasses du canal.

A VENDRE à Tubize:

Appartement neuf 2 chambres 85m², terrasse et cave.

A partir de

170.000€ Hors frais

02/899 29 90



DELZELLE
RESIDENTIELS